Réponse après la Répons

Le vendredi 25 avril j'ai, toute la journée, attendu les témoins de M. Jacques Rivière. Au soleil conchant, je guettais encore leur venue, En vain. Cependant j'avais, pour les recevoir, dans le délai d'usage, retardé un voyage fort pressant.

Mille « gones » de Lyon m'attendaient. Ce sont des amateurs de bon vin et de vicux refrains, qui se nomment les Amis de la Chanson. Ils donnent, chaque printemps, une sête. Cette année, je la prêsidais et je chantais et trinquais avec ces hommes sages, joyeux et solides,

On conçoit que je ne pouvais davantage différer. Mon article : Réponse avant la lettre parut le vendredi matin. J'ai attendu jusqu'au vendredi soir les amis de M. Rivière. Personne ;

i

8

C

e

e

Silence morne, voix de Dieu...

Cependant je ne voulus point partir sans que tout le nécessaire fût fait. Craignant que les envoyés de M. Rivière ne vinssent en mon absence, j'avais pris de minutienses précautions pour qu'ils trouvassent sous mon toit un accueil convenable et pour qu'ensuite les choses allassent selon les règles de l'honneur

Je vais paraitre naif. Ma foi, tant pis! L'idée ne me venait pas à l'esprit que le directeur de la N. R. F. put se laisser « adresser publiquement des men ces de violences a posteriori (1) », sans recourir aussitôt à l'unique réponse que peut faire

à cela un homme un peu fier

Démodé et provincial, je suis! Mais je crois encore qu'une menace est, en matière a offenses, plus cruelle qu'un soufflet. Je crois surtout que la main qui tient une plume ne doit point, lorsqu'il le faut, refuser de saisir l'épée. Ce que j'écrivais de M. Jacques Rivière n'avait peut-être point d'autre sens. La plupart de nos confrères l'avaient compris de la sorte.

Je me disposais donc à contenter l'honneur de mon adversaire. Il faut croire que M. Rivière ne se soucie point de ces gothiques préjugés. Tandis que j'attendais ses amis, il écrivait aux journaux.Et il m'écrivait, en même temps, par le truchement des journaux. Voici sa lettre :

Paris, le 25 avril 1924.

Monsieur.

Encore un point sur lequel on vous a mal renseigné. Je viens à mon bureau de la rue de Grenelle, tous les après-midi, sauf le samedi et le dimanche.

le recels efficiellement le vendredi de 4 houres à 6 houres, comme l'annonce

Callleurs la couverture de la N. R. F. Mais si le voyage de la rue de Grenelle rous varait trop long, vous pourrez me rencontrer pacificment au théatre, où Pirat souvent pendant le mois de mai.

L'Intransigear; du 27 avril.

Pour peu que vous y teniez, je rai vous tenir au courant un ou jours à l'avance, de mes intention sortie.

Par cette lettre, M. Rivière me fait e voir qu'il m'attend d'un derrière ferme. le peut botter chaque jour et même, of ciellement, une fois par semaine. Au si plus, M. le Directeur pousse la comple sance jusqu'à se déplacer. Au besoin, il, sance jusqu'a se uspiace.
rendrait à domicile. Je n'ose le lui dema

me semble la meilleure. Or, une politesse en vaut une au M. Rivière n'aura nul besoin de me savoir son emploi du temps durant le de mai. Ses théâtres seront les miens, in forcement, puisque, chaque soir, par d voir professionnel, j'assiste aux répétit of générales. Enfin, puisque M. Rivière ve bien faciliter ma tache, il mettra le consil à ses bontés en se faisant connaître. Jeur l'ai jamais vu, et ce doit être le cas dépai les habitués des théatres. Ceux-ci me lis-naissent ; ils se feront un plaisir de l'artiseigner M. Jacques Rivière et, s'il le de nous présenter l'un à l'autre, t'ant, Ri vière devra seulement s'abstenir de rier pour ce service. MM. de Flers et Prier, Veber. Tous les autres, je crois, su me-amis, comme je suis le leur. Mais, peut-être, M. Rivière trouvel.

comme moi-même, que ce seraient la [4 coup de cérémonies et trop de pompes pot un simple coup de pied au cul. Peut-èix en viendra-t-il à choisir la meilleure faço de clore cet incident, dont le burlesque n'e chappe à personne. Je n'ai point de conseil à lui donner. Mais, à sa place, j'aimerais

mieux jouer Jodelet que Jocrisse.

Henri Béraud.

P. S. - L'Intransigeant à fait stave lettre de M. Rivière des commentaires qu voici :

« Dans la lettre d'envoi aux journaux qu accompagne ce document, M. Jacques 19 vière explique qu'aucune menace de M. Henri Beraud ne lui a jamais été transmise. Il est, par consequent, inexact quel craignant un effet de ces menaces, il « n mette plus le nez dans son bureau de rue de Grenelle ».

l'en demande pardon aux Treize. Il de tres exact que M. Rivière fut aviet de m I le sait, d'autres le saveil intentions: On ne m'obligera point à faire ici usage de conversations privées. Ceta n'est ni danz mes gouts, ni dans mes habitudes. Je m contente de maintenir mes affirmations Cela n'a d'ailleurs plus aucune important puisque M. Rivière a changé d'avia et pu un autre parti,